



COMITE DIRECTEUR

B. O. N° 08 du 18 Février 2015 A SORGUES

PRESENTS : MM. BELLUCCI PROST ZUCCONI
 CERASE VALENTIN

 Mmes BARON RUMEN CERASE
 LELONG JOVER MESSANG

EXCUSES : M. CHENNOUF

SEANCE OUVERTE A 19 H

Le Président ouvre la séance.

COURRIERS ARRIVES :

- FFBB : Note sur refonte des championnats de France U17
- FFBB : Note d'information championnat U15 Inter ligue
- FFBB : Note d'information sur le CNDS et les subventions
- FFBB : Note d'information fédérale sur « femmes sur tous les terrains »
- FFBB : Note d'information sur la formation pour tous campus FFBB
- FFBB : Information sur la charte des officiels analyse statistiques
- FFBB : Information réception dossier label club formateur USAP
- FFBB : Notes sur la billetterie EURO 2015
- FFBB : Note information sur examen arbitre départemental
- FFBB : Note nouvelle version e-marque
- LIGUE : Modalités finale régionale challenge U13
- LIGUE : Information venue M. SIUTAT, invitation pour le 24/03 clubs en championnat de France et exclusivement en département
- CDOS : invitation à l'AG du 14/03 à Sorgues
- Mairie de SORGUES : accord utilisation plaine sportive le 30/05 fête du mini basket
- Cd 26-07 : organisation de l'Open Grand sud le 29/8
- Club de FURIANI : organisation du tournoi 23 24 et 25/05
- CD 26-07 : organisation du tournoi U13 U 15 du 13/06
- Club de AVIGNON LA BARBIERE : organisation du tournoi la Mie Caline U15 Filles le 21/02
- Club USAP : mail information match U11 Filles c/USAP
- Club d'AVIGNON LA BARBIERE : courrier réclamation match contre MONTFAVET 2 garçons sur le terrain
- Club SUD LUBERON : incident manque arbitre en SM c/USAP

Le club d'ENTRAIGUES remercie vivement pour leur solidarité les clubs de : AVIGNON LA BARBIERE CADEROUSSE CARPENTRAS MONTFAVET MORIERES et SORGUES pour le prêt de leurs gymnases suite à la fermeture de celui d'ENTRAIGUES.

MISE AU VOTE : à l'unanimité le Comité décide de ne pas attribuer de point supplémentaire aux équipes qui accèdent à la demi- finale du Championnat de Provence (masculin ou féminin).

COMMISSION SPORTIVE

La commission a fait parvenir un courrier aux clubs de SUD LUBERON et USAP pour les capitaines des 2 équipes leur rappelant le règlement en cas d'absence d'arbitre.
Rappel : appel à candidature pour l'organisation des Finales Trophées, et en attente résultat prochains tours pour décision d'attribution des finales féminines.

PENALITES

FAUTES TECHNIQUES

16/01	SME	<u>MORIERES*/Chateaurenard</u>	DIETERLEN B.	FTJ	1 ^{ERE}	20€
16/01	SME	<u>MORIERES*/Chateaurenard</u>	S EGARRA J.	FTJ	2 ^{EME}	60€
17/01	SMPE	<u>CAVAILLON*/LE THOR</u>	BAS P.	FTJ	1 ^{ERE}	20€
17/01	SME	<u>CARPENTRAS/ST BLAISE*</u>	GARRETA A.	FTJ	1 ^{ERE}	20€
23/01	SME	<u>SORGUES*/CARPENTRAS</u>	DEVOS H.	FTE	2 ^{EME}	90€
31/01	SME	<u>CHATEAURENARD/ST BLAISE*</u>	GARRETA A.	FTJ	2 ^{EME}	60€
31/01	U17M	<u>NYONS/LASA*</u>	ANDRIANDOFF A.	FTJ	1 ^{ERE}	20€
31/01	U17M	<u>NYONS*/LASA</u>	FRIAKH R.	FTJ	1 ^{ERE}	20€
08/02	SF	<u>ST REMY*/SORGUES</u>	BACULARD P.	FTD	1 ^{ERE}	20€
08/02	SF	<u>ST REMY/SORGUES*</u>	DELUBAC C.	FTD	3 ^{EME}	80€
14/02	SMPE	<u>LE THOR/SUD LUBERON*</u>	DASSAC T.	FTJ	2 ^{EME}	60€
14/02	SMPE	<u>LE THOR/SUD LUBERON*</u>	LAUGIER R.	FTJ	1 ^{ERE}	20€
14/02	SMPE	<u>SERIGNAN*/ROGNONAS</u>	POULET Y.	FTJ	1 ^{ERE}	20€
14/02	SME	<u>CARPENTRAS/PERNES*</u>	FONTANELLE M.	FTE	2 ^{EME}	90€
14/02	SME	<u>CARPENTRAS/PERNES*</u>	BERNARD F.	FTJ	1 ^{ERE}	20€
14/02	SME	<u>CARPENTRAS/PERNES*</u>	BERNARD F.	FTJ	2 ^{EME}	60€
15/02	SME	<u>MORIERES*/MONTFAVET</u>	PAULIN L.	FTD	1 ^{ERE}	20€

PENALITES POUR RETARD DE FEUILLE

04/10	U15M	<u>USAP/ST BLAISE*</u>				30€
17/12	U17M	<u>ISLOISE/ORANGE*</u>				30€
24/01	SMPE	<u>LE THOR*/SERIGNAN</u>				30€
24/01	SME	<u>ISLOISE/LASA*</u>				30€
24/01	U17F	<u>ROGNONAS/USAP*</u>				30€
24/01	U17M	<u>ORANGE*/VEDENE</u>				30€
31/01	U11M	<u>NYONS/ST REMY*</u>				30€
08/02	SFE	<u>ST REMY/ST BLAISE*</u>				30€

PENALITES POUR DEFAUT DE LICENCE

10/01	U17M	<u>MONTAVET/NYONS*</u>	KACZMREK U.			25€
10/01	U17M	<u>LASA*/ISLOISE</u>	BETTON A.			25€
01/02	SMPE	<u>VEDENE/ROGNONAS*</u>	PROFETI A.			25€
07/02	U13 F	<u>MONTFAVET/BARBIERE*</u>	EDALHI L			25€

PENALITES POUR ABSENCE DE LISTE DE BRULES

U13M	ST BLAISE					80€
------	-----------	--	--	--	--	-----

PENALITES POUR FEUILLE MAL REMPLIE

04/10	U15M	<u>USAP*/ST BLAISE</u>	10€
10/01	U11 F	<u>USAP*/LASA</u>	10€
10/01	U11M	<u>USAP*/CAVAILLON</u>	10€
10/01	U11 M	<u>USAP*/MONTFAVET</u>	10€
17/01	U11M	<u>SERIGNAN*/Carpentras</u>	10€
18/01	SMPE	<u>ELAN VEDENAI</u> Sud LUBERON	60€
31/01	U11F	<u>AVIGNON BARBIERE*/ST</u> Blaise Bollène	10€

FORFAIT

17/01	U17 F	FORFAIT POUR USAP	100€
18/01	U17M	FORFAIT POUR LASA	100€
24/01	SF	FORFAIT POUR VEDENE	150€
14/02	SME	FORFAIT POUR ISLOISE	150€
14/02	SME	FORFAIT POUR SORGUES	150€

MATCH PERDUS PAR PENALITES

JOURNEE DU 10/01/2015 :

MATCH PERDU POUR LASA EN U11 MASCULINS CONTRE SORGUES
LE JOUEUR « NONNENMACHER G. NON SURCLASSE »

Les équipes pénalisées sont soulignées et signalées par l'*

COMMISSION DES OFFICIELS

Toujours autant de mal pour les désignations surtout avec le manque de sérieux de certains arbitres qui renvoient leurs désignations avec des motifs abracadabrants et au dernier moment !

La pénalité financière ayant été mise en place depuis la dernière réunion, Nicole se charge de déduire la somme prévue aux arbitres que je lui indiquerai.

Stage ce dimanche 22 février à CHATEAURENARD.

Caisse de péréquation :

Il reste encore quelques arbitres qui ne nous ont pas fait parvenir leur RIB ainsi qu'un arbitre qui refuse.

La commission propose d'envoyer un courrier aux clubs rappelant qu'à l'identique de la caisse de péréquation de la Ligue, si un club est forfait général il est contraint de régler ses factures jusqu'à la fin de saison sans pouvoir ensuite exiger un remboursement du solde positif s'il y a.

COMMISSION DES LICENCES

A ce jour 2996 licenciés soit + 13 par rapport à la même date saison précédente, par contre peu de licences contact 95 à ce jour.

COMMISSION TECHNIQUE

1) FORMATION ENTRAINEUR NIVEAU INITIATEUR

28 février, 01 mars 2015 à Chateaurenard

02, 03 mai 2015 aux Angles

évaluation week end du 23, 24 mai 2015 (lieu à déterminer)

16 inscrits / 10 clubs représentés

2) RASSEMBLEMENTS U11

18 janvier 2015 à Montfavet

08 février 2015 aux Angles :

U11 masculin présents à un ou aux deux derniers rassemblements

BASTIEN RUIZ (BC CADEROUSSE)

EMILE VILLECOURT, LEO MOTTIN (BASKET THOROIS)

CLEMENT COSTE, ANDY COUDOUR (FRJ STBLAISE BOLLENE)

MATTHIAS CHATELARD, RYAD BENYAHIA (EB PERNOIS)

NOAH SALVO (AS ISLOISE)

DANIEL ISSAY, ARTHUR FESCOURT (USAP)

DANY GONZALEZ (BC TARASCON)

PAUL LOUIS TOURNIER, CAMILLE TISSOT, CLEMENT GARCIA (LASA)

AXEL JOLET, MARIUS REBOULET, LUC ARTHUR MARLAUD

MATHIS LITRANI, AXEL DUPONT, BERTRAND LUCAS(USO ROGNONAS)

ANTOINE OLSEN, REMY PIERAS, NOAH DRAMET, ANTOINE WU NOUVION (US ENTRAIGUES)

HICHAM KOUMIMI (CAVAILLON EBC) ABSENT

MARIUS GUERIN FERNANDEZ (ST REMY SB) ABSENT

U 11 filles présentes à un ou aux deux rassemblements:

LINA BAKOUCHE, LORNA ZUNINO, PAULINE POINTET OGIER, ANAIS BELLAY (SORGUES BC)

MARINE BOGHOSSIAN, INES CHABANE, (US ENTRAIGUES)

JUSTINE BELMONTE, NOEMIE MOGARRA (FRJ ST BLAISE BOLLENE)

ELSA LABOURIAUX (MONTFAVET BC)

IBTYSEM OUADRIA (AVIGNON LA BARBIERE)

CARLA OLIOSSO, MORGANE FLORENCE (USAP)

JADE TOYOS, LEONIE GARBIN, LENA HILAIRE (LASA)

GEORGIA GARRIDO (US ENTRAIGUES) absente

MATHILDE LEBRUN LEGLISE (USAP) absente

MORJIANE BOUKAROUITA (AS Isloise) absente

Le groupe des filles sera élargies aux prochains regroupements par:

ILONA BOISSONET, LILOU BONET (USO ROGNONAS)

3) RASSEMBLEMENT U12

01 février 2015 à MONTFAVET

15 février 2015 au PONTET

U12 masculin présents à un ou aux deux derniers rassemblements:

SOFIAN BABAA, EMILIANO TOMEI (2004), THÉO DONGO, JASON KOSIK ORLANDO (USAP)
DANIEL JAMBON CONWAY, MELVIN MERCIER (2004), MALEVAI POMPILIUS (EB PERNOIS)
NANS GELY, HUGO MARTIN, ILIAN SIBBOUR (US ENTRAIGUES)
PIERRICK MATHIEU, MATTÉO LANDO (AS ISLOISE)
ARNO COUPARD, (CAVAILLON EBC)
ROMARIN BRESSON (MONTFAVET BC)
DORIAN DEVILLE, ALEXANDRE TESTON (USO ROGNONAS)
JEREMY GREGORUTTI (SORGUES BC)
MEDHI BENAMAR (ABC CARPENTRAS)

SHURI DEPOORTER (CAVAILLON EBC) absent

U12 féminines présentes à un ou aux deux derniers rassemblements:

KARLA RAMANANSTOA, SELMA DRIHEM, SYLVIA TAGOE, KAREN VEZIAN, MUNYA ROSSI,
RAMAÏSSA BENRABAH, BLESSING TAGOE (AVIGNON LA BARBIERE)
KHAMSSA LARBIT CHAHT, SYRINE CHABANE, LILA GHANEM, OTTILIE FAGE (US ENTRAIGUES)
LORENA GRACIA, ROMANE BRODIN PELLETIER (US SERIGNAN)
CARLA JOUFFRET, AMANDINE GUIGON (USO ROGNONAS)
SARA EL BAGDADI (USAP)
LENA HERREDIA (AS ISLOISE)
EMMA THEVENARD, CAMILLE BOUSQUET (MONTFAVET BC)

NAILA GUILLERME (CAVAILLON EBC) absente excusée

SHEYMAA DRIHEM (AVIGNON LA BARBIERE) absente excusée

4) CAMP D'ETE 2015

62 pré inscrits pour le camp basket qui se déroulera du dimanche 5 juillet au samedi 11 juillet 2015.

Les inscriptions seront prises en compte seulement une fois les fiches d'inscriptions et les acomptes envoyés. Et reçus au Comité

5) CHALLENGE BENJAMIN(E)

A l'issue de la phase club, les qualifiés pour la finale régionale qui se déroulera à SAPELA le dimanche 22 mars 2015, sont:

en U13 féminines:

KARLA RAMANANSTOA, MUNYA ROSSI, SYLVIA TAGOE, SHEYMAA DRIHEM,
ROMAÏSSA BENRABAH, SELMA DRIHEM (AVIGNON LA BARBIERE)
EMMA NEVES, ANNAELLE TRONCHO, LOUANE CARRION (USAP)

en U13 masculins:

ADAM HSAINI, YOUSSEF AGNES, YOHAN OUATTARA JORDAN COELHO (EBC CAVAILLON)

ILIAN SIBBOUR, NANS GELY (US ENTRAIGUES)
TOMMY VILLAVERDE, MALEVAI POMPILIUS (EB PERNOIS)
PAUL NEVES (USAP)

COMMISSION SALLES ET TERRAINS

La mairie de CHATEAURENARD nous a fait parvenir son dossier complet, la salle sera donc contrôlée pour validation.

COMMISSION DISCIPLINE

Une affaire traitée :

4^{ème} faute technique sans rapport

Licence n° VT 872731 joueur GUIET CHEICKHOU de L A S A

Affaire n° 01/2015

Nous vous prions de trouver, ci-dessous, la décision prise par la Commission de Discipline lors de sa séance en date du 30 Janvier 2015 concernant l'affaire susmentionnée.

Etaient présents : Mme JOVER Nicole
MM. PROST Frédéric, SIBBOUR Mustapha, BLANCHARD Jérôme

Invités : M. GUIET Cheikhou Absent

Objet 4^{ème} faute technique survenue sur le match du 10/01/2015 en Séniors masculins
Excellence:

Vu les Articles du Titre VI des Règlements Généraux.

Il ressort : que Mr GUIET Cheikhou licence VT 872731 a été sanctionné de 4 fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport entre le début du championnat et le 10 janvier 2015 et ne s'est pas présenté à la réunion de la commission de discipline du 30/01/2015.

ATTENDU Ces faits sont sanctionnables au regard des articles 601, 602, 603 et 604

Pour ces motifs et après délibérations faites, la Commission de Discipline propose :

Une suspension ferme pour le joueur GUIET Cheikhou du 11 janvier 2015 au 8 février 2015 inclus et 3 matchs avec sursis, le sursis s'établissant jusqu'au 30 juin 2015.

Le groupement sportif L A S A devra s'acquitter du versement d'un montant de CENT SOIXANTE-DIX EUROS (170 €), dans les huit jours à compter de l'expiration du délai d'appel correspondant aux frais occasionnés lors de la procédure.

A l'encontre de cette décision, un appel peut être interjeté devant la Chambre d'Appel dans les dix jours ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification, conformément aux dispositions de l'Article 623 des Règlements Généraux de la F.F.B.B.

L'introduction de ce recours devra obligatoirement être accompagné d'un cautionnement d'un montant de TROIS CENT DIX Euros (310 €) prévu par les dispositions de l'Article 637 des Règlements Généraux de la F.F.B.B.

COMMISSION FEMININE et CDOS

Le Comité prépare avec le CDOS la journée du sport au féminin fin septembre ou début octobre.

Les dossiers de demande de subvention auprès du CNDS seront à envoyer pour le mois de mars. Les clubs sont convoqués à réunion le 24/02.

* * *

QUESTIONS DIVERSES

Mme MESSANG : « Comment cela se fait-il que des arbitres qui ont muté dans d'autres clubs et qui comptent encore pour leur ancien club, et voir même qui sont rémunérés par leur ancien club, soient désignés sur des matchs où leur ancien club est présent ? »

La question est donc posée à M. CHENOUFF absent la réponse est en attente.

Mme MESSANG : « En match U11 et U13 y a-t-il une sanction s'il manque ou s'il y a défaut sur la feuille de marque pour les marqueurs et chronomètres »

La commission : « oui toutes les catégories en championnat sont pénalisées de la même façon »

PROCHAINES REUNIONS :

COMITE DIRECTEUR

Mardi 17 mars, Mercredi 22 avril et Mardi 19 mai à

19 h 00 A SORGUES

LA SECRETAIRE GENERALE

Sylvie LELONG



LE PRESIDENT

Jean BELLUCCI

